

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2024 - 79

## Contamination bactériologique des eaux de baignade sur le site de Grand-Baie au Gosier

**Vendredi 6 septembre 2024** | L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Guadeloupe a transmis le 5 septembre aux services municipaux du Gosier les résultats des analyses de l'eau sur le site de baignade de Grand-Baie. Celles-ci révèlent une contamination bactériologique dépassant les seuils autorisés.

Ces résultats sont issus de prélèvements effectués le 2 septembre 2024.

Le Maire du Gosier, Liliane MONTOUT demande à la population de ne pratiquer ni baignade, ni activité nautique sur ce site.

Un arrêté d'interdiction sera pris ainsi que l'affichage correspondant dans les plus brefs délais.

Le Maire du Gosier prie la population et les visiteurs de suivre scrupuleusement toutes les mesures prises pour la préservation de la santé de la population.